

Mellila et Ceuta : la délocalisation de la honte

DANS LE GANGE

Durant les années 90, le Maroc, dans une indifférence coupable, a laissé passer et s'installer des milliers de réfugiés n'ayant comme seule alternative que de se terrer dans les forêts et d'errer dans les rues des villes où ils sont la proie des trafiquants et du racisme. Récemment, cautionné et appuyé par l'Europe, le Maroc a mis en place un dispositif légal de répression des flux migratoires. Et l'Espagne vient d'annoncer qu'elle envisage le « rapatriement » au Maroc des « immigrants illégaux »... quel que soit leur pays d'origine. Selon la presse marocaine, plus de vingt-cinq mille Africains ont été raflés en 2004. On ignore combien ont été déportés et abandonnés dans le désert, combien croulent dans les camps, combien ont été violés, combien d'enfants sont nés et grandissent dans ces zones déshumanisées, combien sont morts lors des incendies de forêts provoqués par l'armée marocaine.

L'indignation légitime de l'Europe ne doit cependant pas occulter qu'elle a elle-même initié cette logique de criminalisation et de répression des réfugiés, avant de la sous-traiter aux régimes non démocratiques du Maghreb, de la Libye et de la Mauritanie. Dès lors, la situation dramatique que connaît le Maroc nous renvoie aussi au fonctionnement de notre propre société.

En effet, la question de l'« immigration » n'est découplée de notre organisation socioéconomique que par la puissance d'un discours idéologique incarné par le péremptoire *nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde* et la rhétorique de la maîtrise « humaine » des flux migratoires, présentant implicitement les « étrangers » comme une menace pesant sur nos emplois et notre sécurité sociale et justifiant leur expulsion à grande échelle comme participant d'une solution à nos problèmes.

Cette représentation de l'étranger-prédateur fait consensus – la seule nuance entre les partis démocratiques et l'extrême droite réside dans le caractère « humain » que doivent revêtir la détention et l'expulsion des « illégaux ». Cette logique, incarnée en Belgique par les centres fermés, est présentée comme la « clé de voûte »

de notre « politique d'immigration » et prétend relever de la gestion efficace des flux migratoires.

Cependant, les statistiques démontrent la fonction purement symbolique de ces centres qui sont la négation de notre Etat de droit. Ainsi, en 2000, près de 450 personnes ont été détenues (moins de 1 % des quelque 55 000 immigrants annuels), dont la moitié a été relâchée dans l'année et priée de quitter le territoire en deux ou cinq jours, la livrant de fait au marché du travail clandestin.

En réalité, les centres fermés ont pour objectif de rassurer l'électeur par rapport à cet étranger « prédateur », tout en participant de sa criminalisation, étape indispensable à sa ségrégation dans le marché du travail clandestin.

Ce travail clandestin s'inscrit dans notre dynamique de production de « richesses », basée sur la mise en concurrence des conditions de vie qui se traduit généralement par la délocalisation vers les pays paupérisés.

Cependant, cette délocalisation à l'étranger n'est pas toujours possible, elle se réalise « sur place » en recourant au marché du travail clandestin que l'économie européenne génère automatiquement dans différents secteurs – bâtiments, horeca, travail domestique, nettoyage...- par les conditions de travail illégales imposées.

Cette double exploitation de la misère du monde produit des surprofits plantureux dont chacun de nous tire avantage.

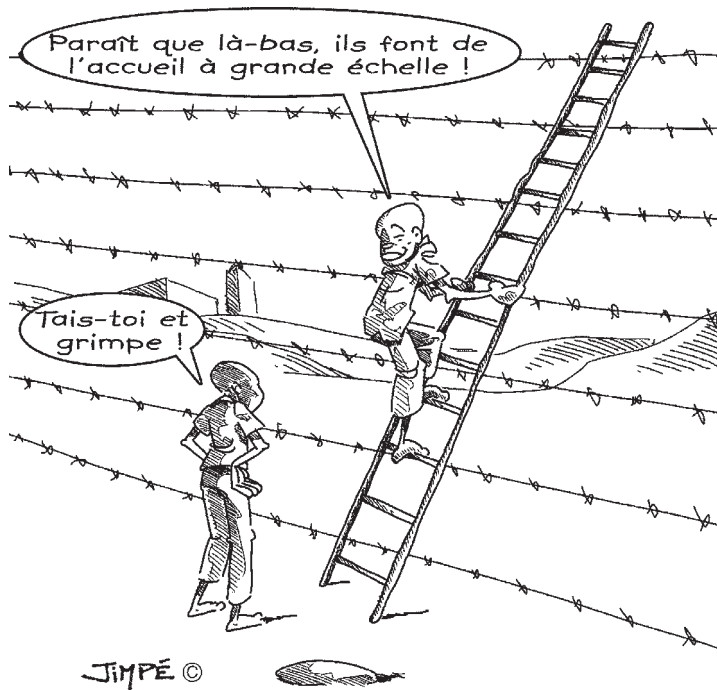
Il est donc inacceptable, dans le cadre d'une gestion globale de notre société basée sur la fragilisation du travail, de représenter l'étranger comme une menace tout en organisant son exploitation et en le mettant en compétition avec nos travailleurs.

Il est tout aussi inacceptable de confier à des pays comme le Maroc, la fonction de « régulateur » de l'offre de « travail clandestin » par rapport à la demande constitutive de la délocalisation « sur place ». N'est-il pas urgent pour les travailleurs de refuser la mise en compétition avec la misère du monde et de comprendre que la meilleure manière de préserver nos conditions de travail

Nouria Ouali et Souhail Chichah,
chercheuses à
l'université libre
de Bruxelles.

Article paru dans
le Forum du soir
du samedi 29 et
dimanche 30
novembre 2005.

Mots clefs : immigration, violence.



Qu'elle cesse de renier ses engagements juridiques internationaux et de solidarité à laquelle, d'ailleurs, les pays les plus pauvres contribuent essentiellement : les réfugiés en Europe et aux Etats-Unis représentent à peine 0,5 % du total, et seul un sur trois sera « régularisé ».

Sans tomber dans l'utopie de l'ouverture ou de la fermeture totale des frontières, l'Europe doit définir la part du produit international brut qu'elle entend consacrer à la solidarité et déterminer précisément les modalités d'accueil et d'intégration des migrants. Leur accès au territoire voire une aide financière ponctuelle ne pouvant prétendre au titre de politique de solidarité qui, pour être efficace, doit impliquer toutes les parties prenantes et s'accompagner d'une lutte contre tout système qui se nourrit de la misère du monde.

est de les « exporter », en payant équitablement les matières premières et le « travail » que nous importons ? En tant que consommateur, n'est-il pas temps de préserver les ressources environnementales et culturelles en refusant le fruit du *dumping* social et environnemental ? En tant que citoyen, n'est-il pas impératif de dénoncer le soutien apporté à des pouvoirs répressifs et illégitimes ?

Concrètement, nous suggérons que l'Europe cesse d'abord tout soutien aux régimes non démocratiques. Qu'elle combatte la mise en compétition « des conditions de vie » des travailleurs. Par exemple, en taxant les marchandises produites par les entreprises délocalisées, à concurrence du différentiel salarial entre les pays riches et paupérisés ; cet impôt serait rétrocédé à titre de coopération au développement.

Que l'Europe cesse de jouer au pompier-pyromane en considérant une partie de l'humanité comme une marchandise qu'elle veut mobiliser au mieux de ses intérêts (immigration sélective) et qu'elle articule les politiques migratoires et celles de la coopération au développement.